



TRAVAILLER ENSEMBLE POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Les organisations internationales ne travaillent pas de manière isolée. Elles se complètent mutuellement et contribuent à instaurer un environnement pacifique au sein duquel les économies peuvent prospérer et les individus s'épanouir.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES



L'ONU a pour objectif de maintenir la paix et la sécurité et d'aider au développement de la coopération sur les plans économique, social, culturel et humanitaire dans le monde entier. Elle regroupe près de 200 pays membres et constitue la base juridique de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

L'ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE



L'OSCE a pour objectif de développer la démocratie et le respect des droits de l'homme en Europe. Elle œuvre aussi dans le but d'encourager la diplomatie préventive, la prévention des conflits et leur résolution par les voies pacifiques, et le désarmement.

LE CONSEIL DE L'EUROPE



Le Conseil de l'Europe axe ses efforts sur les droits de l'homme, l'État de droit et le respect des principes de la démocratie. Il traite de tous les autres grands sujets, à l'exception de la défense.

L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

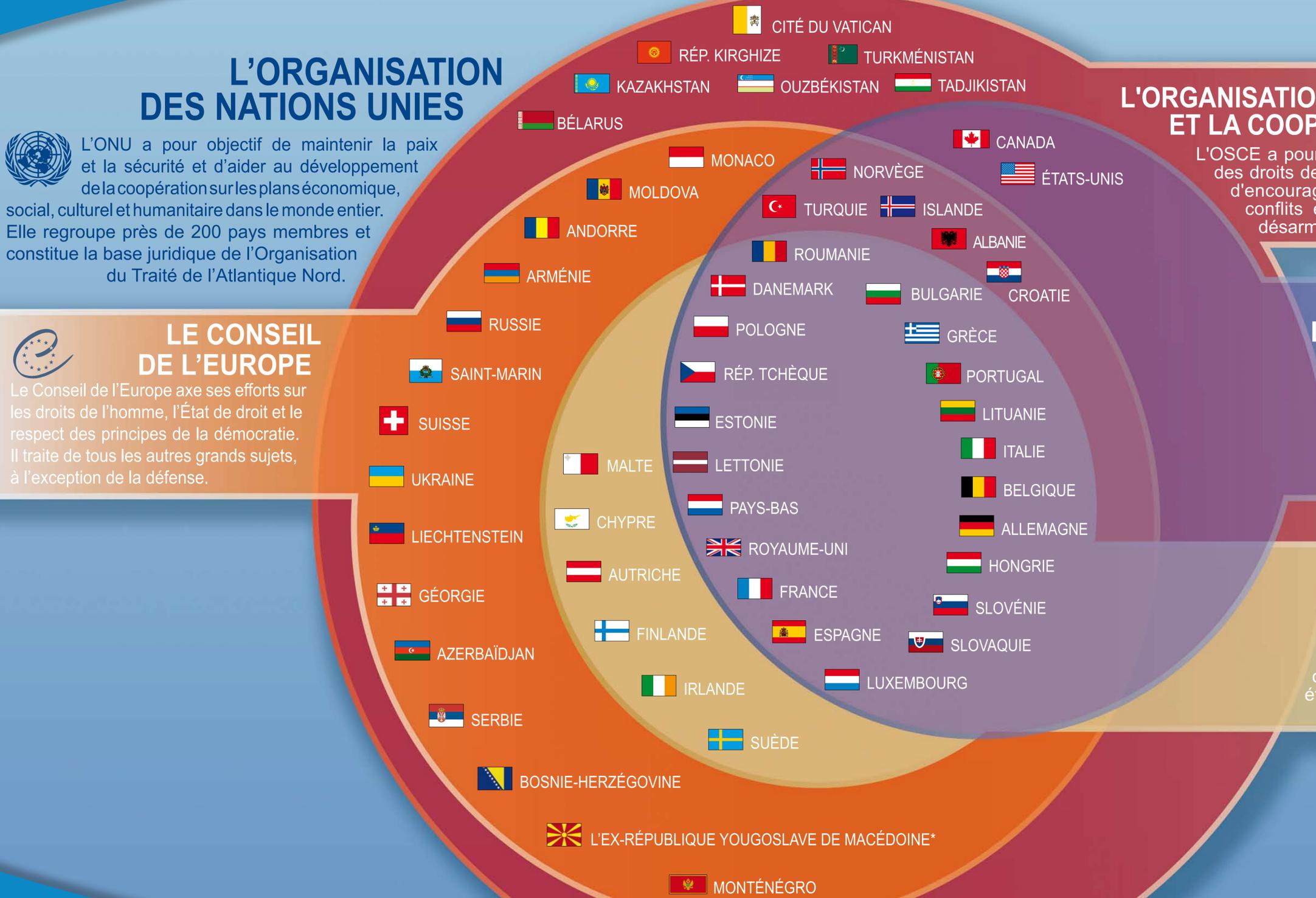


L'OTAN s'engage à protéger ses membres par des moyens politiques et militaires. Elle encourage aussi la consultation et la coopération avec des pays non OTAN dans un large éventail de domaines liés à la sécurité et elle entreprend des opérations de gestion des crises.

L'UNION EUROPÉENNE



L'UE cherche à consolider l'intégration économique, financière et sociale de ses membres. Elle élabore également une politique étrangère et de sécurité commune, qui fait appel au partenariat stratégique établi avec l'OTAN sur les questions de sécurité.



* La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel